TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES OUVRAGES

Formation initiale

Module CHARGÉ DE TRAVAUX TST BT

Formation agréée par le Comité des Travaux Sous Tension sous la codification

TST BT – CDT

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Energie électriques est téléchargeable sur https://www.comite-tst.com

Objectifs :

Être capable d'assurer la direction effective d'opérations de Travaux sous Tension sur les ouvrages électriques de distribution et de prendre les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous son autorité.

Public concerné :

Personnes appelées à encadrer des travaux sous tension BT et pour lesquelles leur employeur s'engage par écrit sur le respect des conditions et prérequis.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

Être habilité B1T depuis 6 mois sur l'un des ouvrages de type Émergence (EME), Aérien Branchement (AER BRT), Aérien Eclairage Public (AER EP), Aérien Réseau (AER-RES), ou Souterrain (SOU).

Maitriser en amont la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension *(notamment échelles et grimpettes) pour les opérateurs habilités sur l'un des ouvrages AER*.

Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests de positionnement et évaluation théoriques participeront à cette vérification.

Durée :

3 jours (21 heures).

Pédagogie :

La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des exercices d'application pour des opérations simples réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

50 % du temps est consacré à des travaux pratiques.

Évaluation des acquis :

Grille d'évaluation CTST et évaluation théorique.

Outils pédagogiques :

Salle de cours équipée, plateforme TST BT et outillages spécifiques agréés.

Accessibilité :

En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire :

Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation :

Attestation de formation et avis après formation.

*(cet avis ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'**opérateur B2T**, Chargé de Travaux, au périmètre des types ouvrages : EME – AER BRT – RES AER-EP – SOU sur lesquels l'opérateur est déjà habilité B1T. L'avis favorable délivré à la suite d'un autre module de cette liste permettra à l'employeur d'étendre le périmètre de l'habilitation du CDT au type d'ouvrage concerné)*

Lieu :

Site FORMAPELEC agréé par le CTST

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation

2 – Vérification des prérequis

- Evaluation théorique des acquis du module B1T
- Test de positionnement théorique.

3 – Théorie

- Réglementation : FD C 18-510-1, CET BT, Fiches Techniques BT, cadre réglementaire du Chargé Travaux.
- Le rôle et les responsabilités du Chargé de Travaux.

Un réveil pédagogique sera réalisé pour vérifier les acquis de la veille

4 – Travaux pratiques

Exemple pour une préparation de Niveau 1

- **AER Branchement :** Raccordement / déraccordement d'un branchement provisoire sur réseau nu par la méthode du travail à distance ou au contact.
- **EME :** Raccordement d'un branchement dans une REMBT.

Exemple pour une préparation de Niveau 2

- **EME :** Dérivation de réseau à partir d'une GFC vers un ECP2D
- **SOU :** Mise en parallèle de réseaux.
- **AER :** Raccordement d'une dérivation réseau sur un réseau existant.

5 – Évaluations théorique et formative

- QCM de fin de formation
- *Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.*
- *Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le Comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non-aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension dans l'ouvrage concerné.*

6 – Synthèse

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par le Comité des Travaux Sous Tension.
- Avis après formation du module spécifique de plus 6 mois ou attestation du professionnalisme.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique ***(Habilitation B1T)***.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail *(couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116)*.
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité montante et / ou bottes *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.
- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur *(longe de maintien au poste de travail de **4 m**, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle **1,20 m** pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils). Nacelle autorisée sous condition, se renseigner auprès de votre Centre.*

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France